

NOTICE DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS

ZONE ARTISANALE LE CAYROL - Alzonne

Plantations sur la voie principale :

La voie principale est accompagnée de place de stationnement en longitudinal sur son côté Nord, et d'un trottoir côté Sud. Les places de stationnements sont intercalées avec des fosses de plantations d'arbres de haute tige et cépées.

Des bordures béton délimiteront le tour des fosses de plantation.

L'ensemble des plantations seront arrosées par un réseau d'arrosage automatique.

Plantations au Nord et Sud :

Les noues Nord et Sud s'implantent en limite d'emprise du projet. Elles constituent l'interface avec l'environnement de la zone artisanale. Les plantations sur ces zones servent de filtre et intègrent le projet en travaillant l'entrée de ville depuis la RD6113.

Ces bandes plantées sont constituées d'arbustes et d'arbres de haute tige et cépées (palette végétale jointe). On y retrouve par exemple des amandiers, afin de créer un rappel de la haie bocagère présenté à l'Ouest du site.

Afin de créer des masses, et de séquencer la linéarité de la route départementale au Sud, le projet propose de planter en bosquets et arbres isolés. Cette implantation permet de conserver des percées visuelles sur la zone, tout en habillant le front bâti.

Exemple d'arbres sur emprise publique : acer campestre / fraxinus excelsior / prunus dulcis / salix alba



En complément de cette bande plantée publique, il est demandé dans le règlement de zone de préserver à l'intérieur des parcelles des bandes végétalisées le long des limites Sud et Nord. Ces bandes seront elles aussi plantées d'arbres de haute tige. Certaines des essences produisent une floraison blanche, et animeront le paysage de la zone artisanale.

Exemple d'arbres sur emprise privée : Chionanthus virginicus / Cladrastis lutea / Davidia involucrata / Zelkova serrata



Ces ensembles arborés, complétés par des clôtures avec haies arbustives et plantes grimpantes à floraisons blanches, constituent des filtres, et des espaces d'agrément traitant les covisibilités. La proposition cherche ainsi une cohérence entre le traitement de l'espace public et des fonds de parcelles privées.

Exemple d'essences de haies arbustives et grimpantes : amelanchier canadensis / corylus avellana / prunus spinosa

Hydrangea petiolaris / humulus lupulus aureus / Ionicera periclymenum



Mobilier :

Afin de profiter des espaces plantés de l'espace public, le projet prévoit de disposer en partie Nord, le long de la noue sous les arbres, des tables de pique-nique.

Compteurs et aires de présentation des containers :

La voirie principale est l'espace commun de la zone artisanale et trouve sa qualité dans les plantations, autant sur l'espace privé que public. Afin de préserver une ambiance et des vues agréables le long de cette voie, il est proposé de construire en entrée de chaque lot un mur en parpaings enduits permettant d'intégrer les compteurs, la boîte aux lettres... Ce sas d'entrée sert aussi d'aire de présentation des containers, afin qu'ils ne soient pas visibles depuis la rue et n'encombrent pas le trottoir. Voir image ci-dessous.

